



## Déclaration liminaire intersyndicale CFDT – CGT – Solidaires

Monsieur le Président,

Nous vous avons demandé le report des listes d'aptitude de ce jour, car en l'absence de signature du plan de qualification ministériel, la Direction Générale n'est pas en mesure de communiquer aux directions locales les potentialités de promotion propres à chacune d'entre elles. Il s'agit pourtant d'un engagement de celle-ci qui conditionne les modalités de sélection (le volume des potentialités doit rester « ouvert » au dialogue social).

Le nombre de candidats classés excellents en local doit en effet être en lien avec les potentialités de promotion.

Ce vide est de nature à compromettre les travaux futurs des CAP nationales.

Vous avez refusé ce report, en arguant que vous donneriez les potentialités (globalisées au niveau SI pour les B en A) ce jour. Nous attendons donc vos chiffres.

En l'absence de cette volumétrie, nous vous demandons que tous les dossiers soient classés comme excellents.